

Bulletin d’Inscription

Vide Grenier- Brocante de Thilouze 05 juillet 2026

Nom & Prénom :.....

Adresse :.....

Ville :..... CP :.....

Téléphone :..... Email :..... @.....

N°carte d’identité :..... délivrée

le..... Par.....

N° d’immatriculation du véhicule :.....

() Particulier: Je déclare sur l’honneur: Ne pas être commerçant(e), ne vendre que des objets personnels et usagés, ne pas participer à 2 autres manifestations de même nature au cours de l’année de l’année civile.

() 5m(5€). () 10m(10€). () 15m(15€). () 20m(20€). Cochez votre choix.

() Professionnel:

N° registre du commerce:.....

() 5m(10€). () 10m(20€). () 15m(30€). () 20m(40€). Cochez votre choix.

Votre règlement :€

Date :.....

Signature obligatoire:

Réglement.

- Accueil et installation des exposants de 6h30 à 8h. Placement par les organisateurs.
- Plus de circulation sur le site à partir de 8h30.
- Les exposants s’engagent à rester jusqu’à 18h et à ne pas remballer avant, sauf cas de force majeure.
- L’association ne procédera à aucun remboursement, même en cas d’intempérie, sauf, en cas d’annulation par les organisateurs.
- Chaque participant devra repartir avec les articles non vendus et devra laisser son emplacement vide et propre.
- Les objets exposés demeurent sous la responsabilité de leur propriétaire. Les organisateurs ne pourront être tenus responsables en cas de vol, casse ou autres détériorations.
- l’UNC Thilouze décline toute responsabilité en cas de litiges d’un exposant avec les services fiscaux, la police, gendarmerie ou les douanes.
- l’UNC Thilouze se réserve le droit d’annuler l’inscription de toute personne qui perturberait le bon fonctionnement de la manifestation.
- La vente de nourriture et boisson n’est pas autorisée.
- Buvette et restauration sur place.

Date :

Signature obligatoire du règlement :